

ÉCOLE EUROPÉENNE DE STRASBOURG



L'ÉCOLE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

L'ouverture d'une école européenne dans la ville siège du Parlement européen, mais aussi de nombreuses autres institutions, constitue pour Strasbourg l'opportunité de développer une nouvelle offre de scolarité à côté des sites bilingues et des sections internationales. Cette offre supplémentaire permettra notamment de répondre aux besoins des enfants dont les parents sont amenés à travailler dans des organismes internationaux implantés dans divers pays et qui peuvent ainsi trouver pour leurs enfants une continuité pédagogique tout au long de leur scolarité.

Inscrite au contrat triennal 2011-2014, la construction de cette école est portée par les trois collectivités : Ville de Strasbourg, Département du Bas-Rhin et Région Alsace au titre de leurs compétences respectives, sur un terrain mis à disposition par l'État, route de la Wantzenau. Le pilotage en a été confié à la Ville de Strasbourg.

Il s'agit d'un établissement unique, de la maternelle au baccalauréat européen, qui garantira la continuité administrative et pédagogique de l'enseignement. Il accueillera 6 classes du cycle maternel, 15 classes du cycle primaire et 21 classes du cycle secondaire.

Le cahier des charges a été élaboré avec l'ensemble des utilisateurs dans une démarche participative.

Par ailleurs, une dizaine de réunions avec parents, directions d'école, enseignants, associations du quartier, conseil de quartier et riverains a permis de faire évoluer et finaliser un schéma de desserte.

Afin de permettre une gestion homogène du site, placé sous une direction unique, l'École sera dotée d'un statut associant étroitement l'État et les trois collectivités. Le cadre juridique sera celui d'un établissement public local d'enseignement (EPL) dérogatoire au droit commun, puisque sa création exige pas moins que la modification, par ordonnance, de plusieurs articles du Code de l'éducation.

Un site unique, une direction unique, un cadre juridique unifié, toutes les conditions seront mises en place pour une organisation et un fonctionnement adaptés aux caractéristiques de l'École européenne de Strasbourg.

Le projet que nous vous invitons à découvrir dans cette brochure est le fruit de cette démarche et de l'investissement de tous les partenaires.



ENNE



PERSPECTIVE DU HALL
DU REZ-DE-CHAUSSÉE

LE MOT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

L'École européenne de Strasbourg propose un enseignement conforme aux normes pédagogiques de l'ensemble des écoles européennes. Fort d'une expérience de plus de 60 ans, le cursus scolaire y est pensé dans une logique de continuum de la maternelle jusqu'au diplôme du Baccalauréat européen. Ses valeurs sont celles des pères fondateurs de l'Union européenne et contribuent, comme le souhaitait Jean Monnet, à élever au contact les uns des autres des enfants d'âges, d'origines et de cultures différentes pour en faire, « par l'esprit », des Européens.

Au moment où se pose la première pierre de ses futurs locaux, cette école a déjà une âme : c'est celle de ses 830 élèves de plus de 50 nationalités différentes qui la fréquentent au quotidien dans les trois sections linguistiques ouvertes (anglophone – francophone – germanophone). C'est celle aussi de ses 80 professeurs qui, au-delà de leurs diversités linguistiques et culturelles, s'engagent avec passion pour faire vivre un modèle éducatif fondé sur l'esprit de tolérance et de coopération. Prendre chaque enfant tel qu'il est, faire le pari de son éducabilité et lui offrir une large palette d'enseignements multiculturels et multilingues sont des points saillants qui marquent indéniablement l'esprit de cette école.

Les efforts conjugués de l'ensemble des partenaires engagés dans ce projet permettront à cet esprit de s'incarner dans un lieu à la mesure de son projet pédagogique. Que tous en soient vivement remerciés.

DANIEL GASSNER
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

LE MOT DE L'ARCHITECTE

Le respect des qualités environnementales du site a largement inspiré ce projet paysager. Le jeu harmonieux de trois volumes aux toitures végétalisées permet de prendre en compte de manière généreuse toute la complexité des flux et le confort d'usage de ces lieux, propices à l'étude et aux échanges, où l'éclairage naturel a été privilégié.

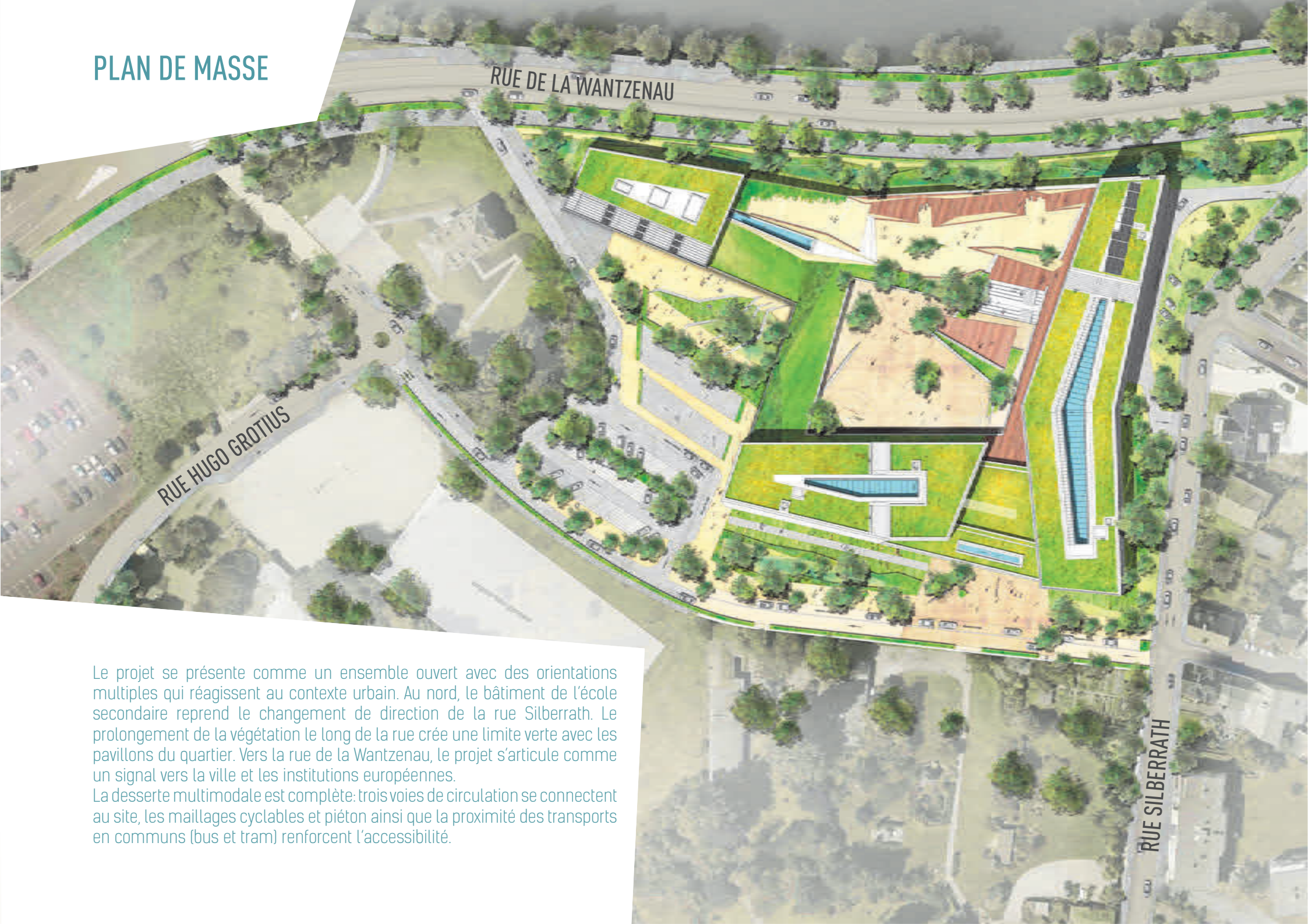
Dans l'expression architecturale du projet, exemple vivant de la pensée européenne, se reflète l'appartenance aux mêmes valeurs, empruntées d'esprit de tolérance et de capacité de dialogue.

Pour en définir l'identité, nous avons développé les thèmes suivants :

- ▶ Individualité et communauté : le projet se présente comme un ensemble librement composé autour d'un espace central. Les trois écoles (maternelle, primaire et secondaire) constituent des pôles distincts. Ainsi l'identité de chaque cycle scolaire se lit facilement dans la composition générale.
- ▶ Continuité éducative de la maternelle au baccalauréat : l'école doit être un espace sécurisant qui favorise le développement personnel, social, intellectuel et une fenêtre vers le monde extérieur pour les élèves. L'architecture du bâtiment suit cette logique en créant un mouvement ascendant depuis la cour de la maternelle au rez-de-jardin jusqu'à la « cour des grands » à l'étage. La cour des lycéens s'ouvre sur le paysage de l'Ill et les institutions européennes.
- ▶ Éducation environnementale des futurs citoyens européens : le prolongement de l'espace paysager en forme de corridors écologiques autour du bâtiment en osmose avec les espaces verts comme ses toitures végétalisées, la production de l'énergie solaire et la géothermie... illustrent la démarche environnementale du projet.
- ▶ Image en mouvement : la succession de perspectives composées crée l'image dynamique et identifiable de l'École européenne, projet ouvert, aux orientations multiples organisées autour de l'espace central.

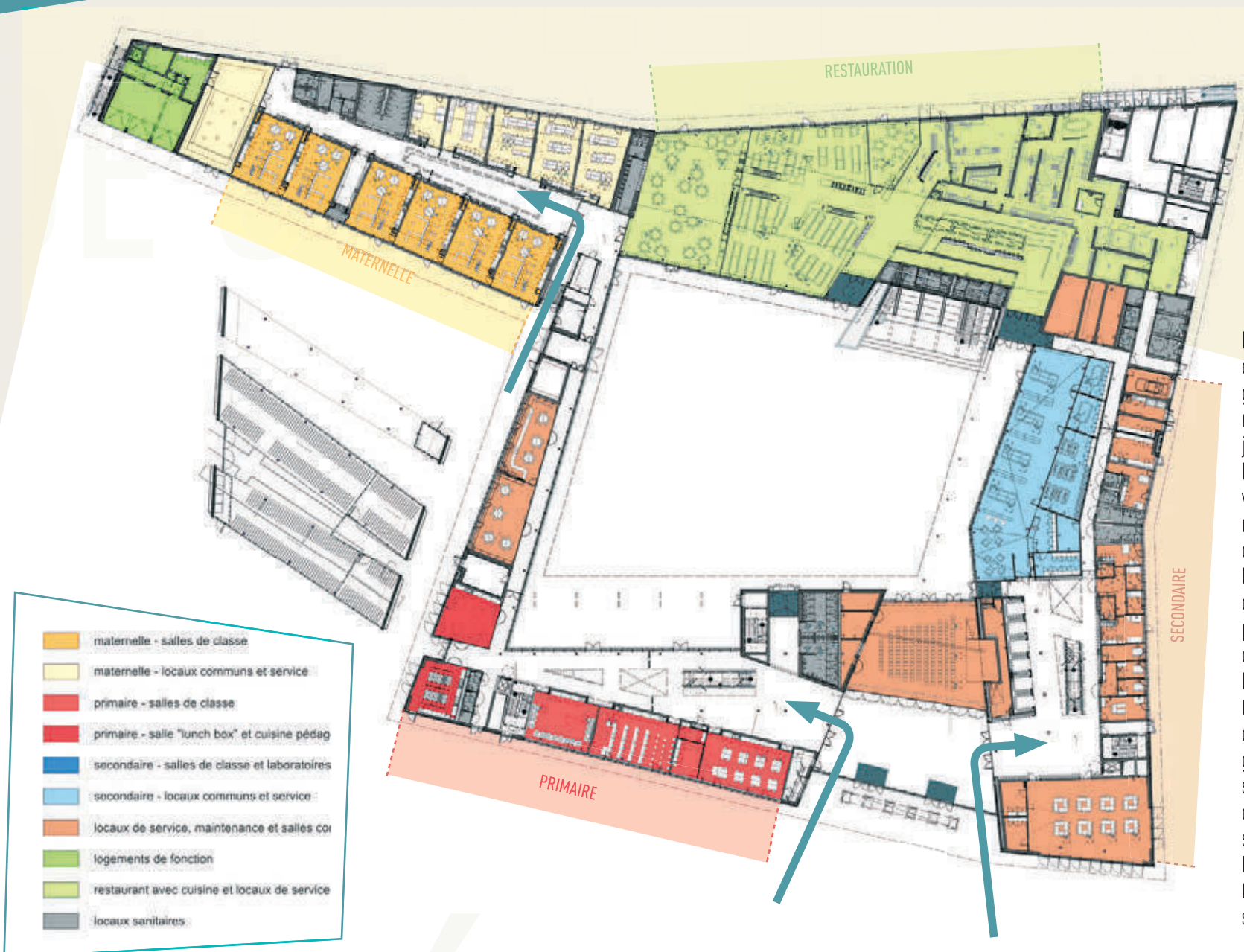
AUER+WEBER+ASSOZIIERTE
MUNICH

PLAN DE MASSE



Le projet se présente comme un ensemble ouvert avec des orientations multiples qui réagissent au contexte urbain. Au nord, le bâtiment de l'école secondaire reprend le changement de direction de la rue Silberrath. Le prolongement de la végétation le long de la rue crée une limite verte avec les pavillons du quartier. Vers la rue de la Wantzenau, le projet s'articule comme un signal vers la ville et les institutions européennes. La desserte multimodale est complète: trois voies de circulation se connectent au site, les maillages cyclables et piéton ainsi que la proximité des transports en communs (bus et tram) renforcent l'accessibilité.

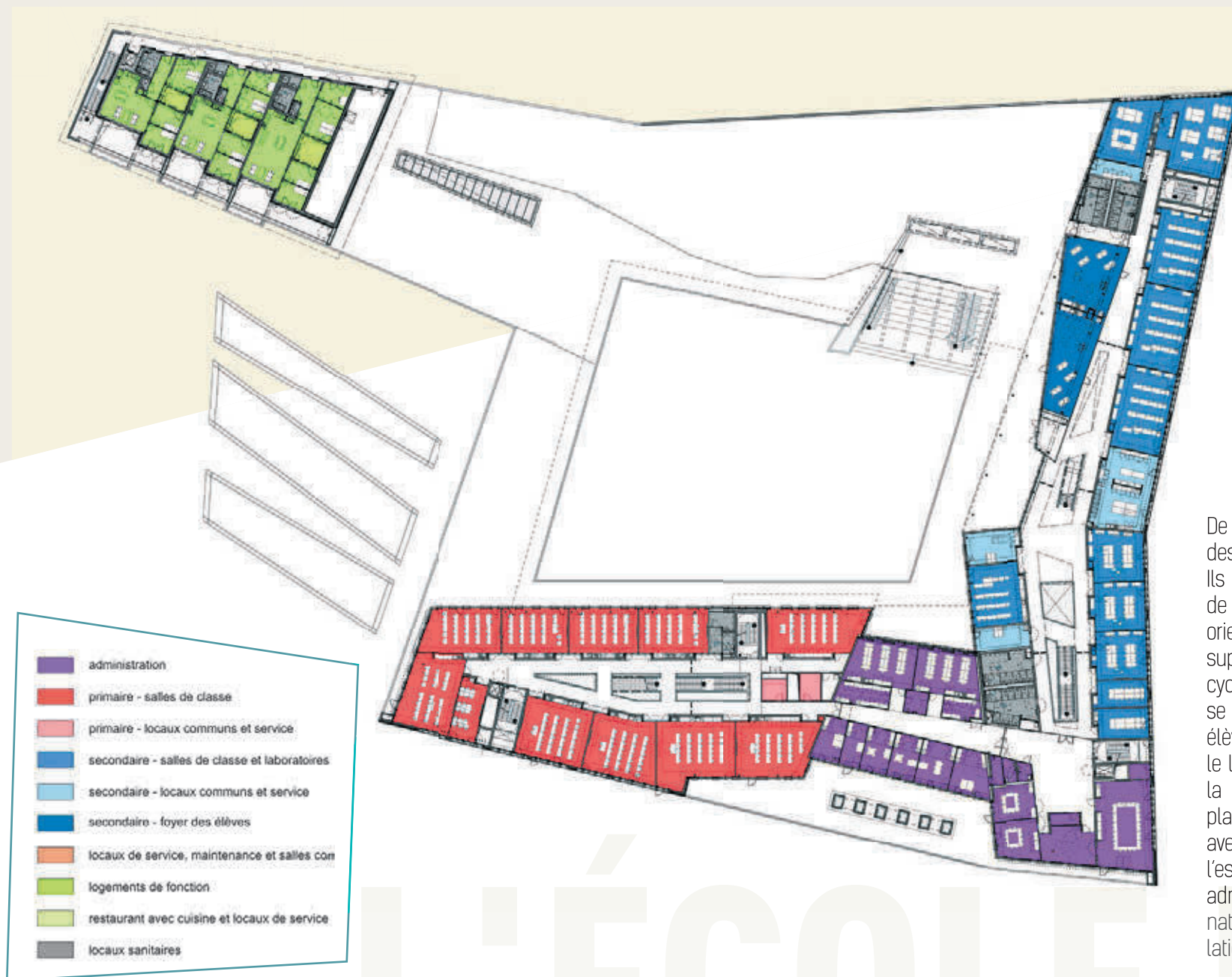
REZ-DE-CHAUSSÉE



L'accès principal à la maternelle est séparé des flux des plus grands. Depuis le parking les parents accompagnent les enfants jusqu'à leurs classes.

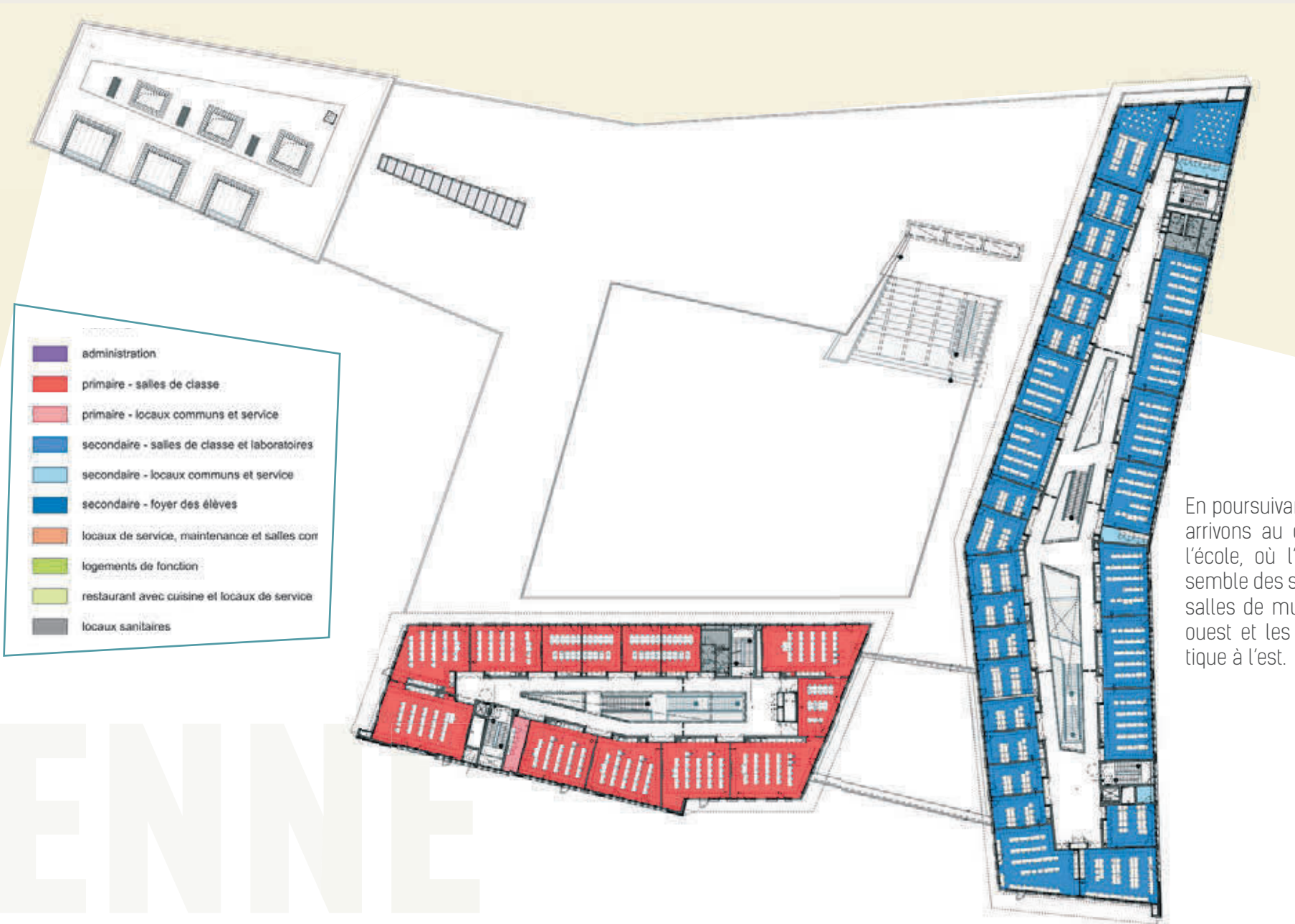
Le hall central oriente les flux vers les entrées des cycles primaire et secondaire. Cet espace, d'une grande transparence, laisse communiquer l'intérieur et l'extérieur et peut être utilisé pour des événements scolaires, des fêtes et des spectacles.

Le rez-de-chaussée constitue un socle faisant la liaison entre les différents éléments et garantit la cohérence de l'ensemble. On y trouve les locaux de la maternelle, les salles spécialisées du cycle primaire, la salle de spectacle, les bibliothèques, les divers locaux de service et la restauration.



De larges escaliers en cascade desservent l'atrium au niveau R+1. Ils permettent l'accès aux salles de classes du cycle primaire, orientées est et ouest, à la cour supérieure et au belvédère du cycle secondaire. Sous le préau se trouvent les deux foyers des élèves. Les salles de science et le laboratoire se développent sur la façade nord et la salle d'art plastique se trouve en pointe avec une vue spectaculaire sur l'espace paysager de l'ill. Le pôle administratif quant à lui trouve naturellement sa place à l'articulation entre les cycles.

ÉTAGE 2



En poursuivant l'escalier, nous arrivons au dernier niveau de l'école, où l'on retrouve l'ensemble des salles de cours, les salles de musique à la pointe ouest et les salles d'informatique à l'est.

MÉMOIRE ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIFS



RELATION DU BÂTIMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

L'aménagement de la parcelle, avec un bâtiment en forme de U, permet de protéger l'établissement des nuisances sonores et visuelles venant du réseau routier et des vents dominants.



CHOIX RAISONNÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le choix de la structure permet d'obtenir un très faible impact sur toute la durée de vie du bâtiment. Les matériaux ont globalement des impacts environnementaux très limités et sont labellisés ou certifiés. Un effort a été porté sur le volume de bois ($17 \text{ dm}^3/\text{m}^2$).

CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les dispositions « chantier vert » permettent d'atteindre par exemple 40% de valorisation en masse sur l'ensemble des déchets générés de la construction.

GESTION DE L'ÉNERGIE

La conception bioclimatique et la performance de l'enveloppe du bâtiment limitent les déperditions et favorisent une forte inertie et les apports solaires. Le projet vise en effet un $U_{\text{bât}} < 0,45 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et une perméabilité à l'air inférieure à $1 \text{ m}^3/\text{h}\cdot\text{m}^2$.

La production d'eau chaude sanitaire en cuisine est assurée par des capteurs solaires à hauteur de 25% des besoins. La consommation en énergie primaire est inférieure de 18% à la consommation de référence RT 2012.

MAINTENANCE ET PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

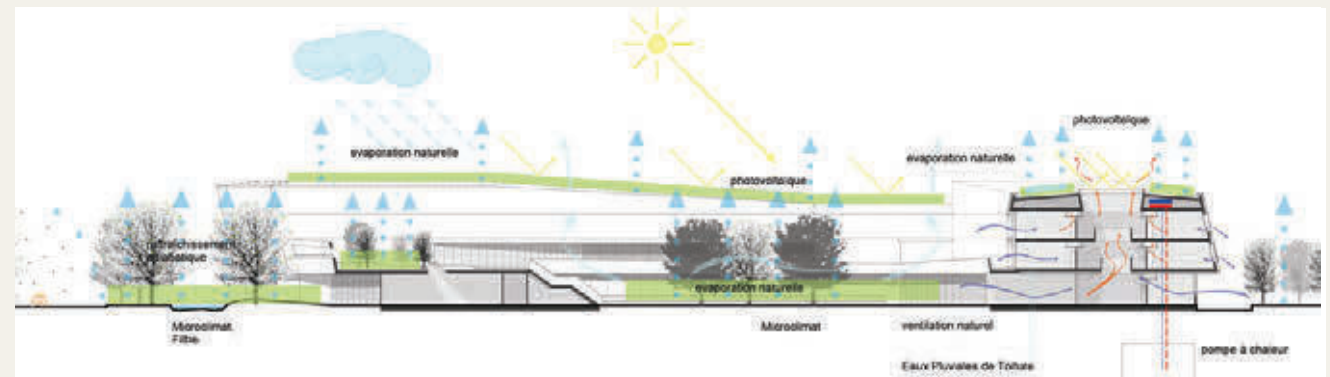
L'ensemble des vitrages est accessible pour le nettoyage. Le dimensionnement des locaux prévoit l'accès par le personnel d'entretien. Le choix des matériaux et des équipements a pris en considération la facilité d'entretien. Une gestion technique du bâtiment permet de gérer le pilotage des installations.

CONFORT HYGROMÉTRIQUE

L'efficacité des solutions (stores extérieurs, casquettes en façade sud, ouvrants sur la verrière pour la ventilation naturelle, by-pass échangeur de la ventilation) permet le respect des exigences en surchauffes maximales en période de mi-saison/estivale.

CONFORT VISUEL

La totalité des locaux bénéficie d'un accès à la lumière naturelle et de vues sur l'extérieur, à l'exception des locaux techniques. L'éclairage naturel y est très satisfaisant avec des facteurs lumière jour répondant aux exigences du niveau très performant. Le niveau de l'éclairage artificiel respecte la réglementation avec une uniformité $> 0,8$. Les luminaires de chaque pièce sont gérés par des gradateurs pour gérer la quantité de lumière.





PERSPECTIVE DEPUIS
L'ATRIUM DU 1^{ER} ÉTAGE

LEC

LE PROJET

PROGRAMMATION DES TRAVAUX

La construction d'un établissement scolaire permettant d'effectuer les 14 années du cursus d'instruction européenne de la maternelle au lycée.

Les installations réalisées sur environ 12 000 m², permettront d'accueillir près de 1200 élèves et 140 membres du personnel, de la manière suivante :

- ▶ cycle maternel : 6 classes ;
- ▶ cycle primaire : 15 classes ;
- ▶ cycle secondaire : 21 classes ;
- ▶ salles d'enseignement pour les pratiques linguistiques par matière ;
- ▶ salles spécialisées : informatique, science, arts, musique, spectacle, bibliothèque, ...
- ▶ restauration scolaire (self et service à table pour les plus jeunes).

Le projet prévoit également l'aménagement des espaces extérieurs comprenant : parvis, déambulatoire, cours et jeux extérieurs adaptés à chaque catégorie d'utilisateur, voies de desserte et ambiances végétales.

Coût total de l'opération : **34 100 000 € TTC.**

LES ÉTAPES DU PROJET

HISTORIQUE ET CONCERTATION

- ▶ Délibération du conseil municipal : **juin 2010**
- ▶ Délibération des assemblées départementale et régionale : **septembre 2010**
- ▶ Cahier des charges utilisateurs : **décembre 2010**
- ▶ Validation du programme par le comité de pilotage : **avril 2011**
- ▶ Concertation (corps éducatif, parents d'élèves, conseil de quartier, associations et riverains) : **mars à octobre 2012**

PHASES OPÉRATIONNELLES

- ▶ Jury de sélection des candidats (5 retenus sur 136) : **juin 2011**
- ▶ Jury de sélection du lauréat du concours : **décembre 2011**
- ▶ Conseil municipal de validation du lauréat (architecte mandataire Auer,+Weber+asoziierte) : **février 2012**
- ▶ Études de maîtrise d'œuvre : **février 2012 à septembre 2013**
- ▶ Démarrage des travaux : **octobre 2013**
- ▶ Achèvement des travaux : **septembre 2015**

LES INTERVENANTS

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Auer + Weber + Assoziierte: architecte mandataire / DRLW Architectes: architecte associé / Atelier Villes et Paysages : architecte paysagiste
BET TCE : SNC LAVALIN / C2BI : économiste de la construction / Cap-Terre : spécialiste HQE / ECOTRAL : BET restauration / ESP Acoustique : acousticien / CL Desing : signaléticien / Pierre Coslin : psychologue-pédagogie

AUTRES PARTENAIRES :

ARTELIA : OPC / APAVE Alsacienne : bureau de contrôle / SERUE Ingénierie : coordination sécurité et protection de la santé



CONTACTS

Ville de Strasbourg – direction de la construction et du patrimoine bâti : **Anthony Kindig**

Ville de Strasbourg – direction de l'éducation et de la petite enfance : **Claude Linder**

Conseil Général du Bas-Rhin – direction de l'immobilier et des moyens généraux : **Sébastien Heinrich**

Conseil Général du Bas-Rhin – direction des Collèges et de l'Éducation : **Sabine Ischia**

Région Alsace – direction de la construction : **Arnaud Clemens**

DROITS PHOTOS

Auer + Weber + Assoziierte